



23° Arrache Clous



CONSIGNES 2026

ARTICLE 1 : GENERALITES

L'ECURIE AUVERGNE (association loi 1901), organise les 6/7 Juin 2026 une balade touristique, sur route ouverte à tous, pour véhicules d'époque (ancêtres) sans aucun esprit de compétition, sous l'appellation : **23° Arrache Clous**

Seul objet de cette balade : **PARTICIPER POUR LE PLAISIR DE SE RETROUVER ET DE ROULER ENSEMBLE.**

ARTICLE 2 : PERMIS DE CONDUIRE

Chaque équipage s'engage à se conformer aux prescriptions du code de la route, (adaptable aux véhicules anciens), des arrêtés municipaux des communes traversées, des articles de cette consigne et des décisions des organisateurs.

Permis de conduire, obligatoire pour les chauffeurs et tous documents propre à son véhicule

ARTICLE 3 : PROGRAMME (sous réserve d'homologation par les 100 Sœurs de l'Ecurie)

Clôture des demandes de participations : le 11 mai 2026 au-delà pénalités suivant tableau, discrètement, joint.

Samedi 6 juin 2026 A partir de 8h 03 Accueil

Fasthotel
Auberge du Grand Champ
4 rue du Bourbonnais
03390 MONTMARULT
Tel / 04 70 51 52 52
Mail / monmarault@fasthotel.com

Samedi 6 juin 2026	9h 53	Départ pour un périple à la découverte du bocage bourbonnais	
	10h 48	Quelques instants pour une remise à niveaux et redresser le clocher ! .	
	11h 15	Escapade dans les pétales Delbard	
	11h 59	Stationnement esplanade du Grand Casino de Neris les Bains	
	12h 20	Au Bistrot Chic, Apéro puis on se sustentasse.	
	14h 03	Intermède au théâtre du Casino. Eventuellement déclamation par une ou un volontaire de notre bande !	
	15h 15	Retour à l'Auberge Montmarault.	
	20h	Souper de Gala façon bourbonnaise.	70 KM environ
Dimanche 7 juin 2026	9h 00	Balade surprise	30 KM environ
	9h 56	Remise à niveaux.	
	11h 08	Arrivée en gare des Chemins de Fer de l'Allier, c'est du lourd !!!!	
	11h 33	Voyage dans le temps commenté par le boogie woogie de Philippe chef suprême de l'entrepôt.	
	13h 32	Déjeuner privé au buffet de l'entrepôt, prévoir bavoire.	
	15h 28	Aller-Retour digestif ,58 m, en draisine !!!	
	17h 03	Environ Dislocation et dispersion des Membres sur le parking.	

Ce programme peut être modifié en fonction d'éléments de dernière minute .

ARTICLE 4 : VEHICULES ADMIS OU TOLERES

Auto des origines a 1918 25 véhicules admis

Auto de 1918 a + si affinité 5 véhicules admis, suivant dérogation spéciale du Comité des Sages.

Tous les véhicules anciens, en parfait état d'origine ou restaurés sans modifications de cet état, respectant l'authenticité du modèle présenté.

Les organisateurs pourront accepter ou refuser une participation sans avoir à justifier leur décision.

ARTICLE 5 : ASSURANCE

Une police d'Assurance Responsabilité Civile AXA N°1736583604 en cours est souscrite par les organisateurs pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation ou aux participants (à défaut ou en complément) du contrat individuel d'assurance automobile **obligatoire** souscrit par chacun d'eux pour leur véhicule.

Le participant à cette balade touristique à obligation d'assurer son véhicule et de couvrir ses propres responsabilités vis-à-vis des tiers et de lui-même. Aucun dégât lors de transports par dépanneuse ou plateau, à titre gracieux, ne sont de la responsabilité de l'organisation.

ARTICLE 6 : PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENGAGEMENT

DEUX JOURS Auto + Deux Personnes : TROIS CENT CINQUANTE EURO

350 € Après le 15 MAI 1 650,18 €

Auto + Une Personne : DEUX CENT QUARENTE EURO

240 € Après le 15 MAI 1 495,23 €

Il ne s'agit que d'une participation aux frais de la balade, repas, boissons si rattachant.

Les repas Enfants, supplémentaires et autres seront facturés, aux intéressés, après la balade

ARTICLE 7 :

TOUT PARTICIPANT A CETTE BALADE, À QUELQUES TITRES QUE CE SOIT, NE POURRA ENGAGER UNE PROCEDURE A L'ENCONTRE DU OU DES ORGANISATEURS ET DE SES PARTENAIRES.

ARTICLE IMPORTANT NON CONTRACTUEL : Aucun véhicule d'assistance n'est prévu officiellement par l'organisateur, aussi en cas de panne vous faites automatiquement don de votre véhicule au Président de l'Ecurie Auvergne.

Mais soyez rassurés ECURIE AUVERGNE et Saint Christophe ont toujours pris en charge les très rares défaillantes.

NOS ANCETRES ET REMORQUES SERONT STATIONNES SUR UN PARKING (NON COUVERT) AU PIED DE NOTRE HOTEL

Date

Signature